



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Colloque

La santé mentale des personnes en situation de vulnérabilité : entre accès aux soins et maintien de l'ordre public

Jeudi 8 février 2024
de 9h00 à 17h30

en présentiel et en visioconférence

Lien Zoom : <https://u-paris.zoom.us/j/81162239556?pwd=cWNOVEJJM0JFMTNDM2ZDUcTxR2M2Zz09>

ID de réunion : 811 6223 9556 - Code secret : 847794

Organisation

- **Vahine Bouselma**, Doctorante à l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145 & membre du Réseau doctoral en santé publique animé par l'École des Hautes Études en Santé Publique
- **Camille Teixeira**, Doctorante à l'Institut Maurice Hauriou, en Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS IDF), membre invitée de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

La protection de la santé mentale de certains publics se retrouve parfois prise en étau entre la nécessité d'une mise en place d'un accès aux soins optimal et des enjeux de maintien de l'ordre public et de sécurité. Cette tension est parfaitement illustrée par les difficultés d'accès aux soins en santé mentale des personnes en situation de vulnérabilité, comme les personnes migrantes, sans domicile fixe ou encore, les travailleuses du sexe. Ces personnes se situent en effet au carrefour d'enjeux répondant souvent à des logiques différentes et leur situation peut constituer un frein pour assurer un égal accès aux soins, entravé par la nécessité du maintien de l'ordre public.

Ainsi, se pose la question de savoir en quoi la situation de vulnérabilité de certains publics est-elle un frein dans l'accès aux soins en santé mentale ? Une conciliation est-elle possible entre les enjeux de maintien de l'ordre public et ceux de l'accès aux soins ? Grâce à un riche partenariat avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, c'est à cette double interrogation que nous tenterons de répondre lors de cette journée.

9h00-9h15 - Accueil

9h15-9h30 - Mot d'accueil & Introduction du colloque

Ana Zelcevic-Duhamel

MCF HDR en droit de la santé et droit pénal et membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

Vahine Bouselma

Doctorante à l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145 & membre du Réseau doctoral en santé publique animé par l'École des Hautes Études en Santé Publique

Camille Teixeira

Doctorante à l'Institut Maurice Hauriou, en Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS IDF), membre invitée de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

EXPOSÉS DES ENJEUX

Présidente de séance : Ana Zelcevic-Duhamel

MCF HDR en droit de la santé et droit pénal et membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

9h30-10h

- Le rôle des pouvoirs publics en matière de santé mentale

Sarah Guettaï

Directrice prévention et tranquillité publique à la Mairie de Grigny

Achour Bensaada

Responsable du service médiation et persévérance scolaire à la Mairie de Grigny

10h-10h30

- Point sur les interactions entre situation de vulnérabilité et santé mentale

Dr Stephanie Vandentorren

Épidémiologiste, Coordinatrice du programme Inégalités sociales et territoriales de santé – Santé publique France

10h30 - 10h45 - Questions du public

10h45 - 11h - Pause

11h-11h30

- Le trouble mental et ses implications sur la responsabilité pénale

Ana Zelcevic- Duhamel

MCF HDR en droit de la santé et droit pénal et membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

11h30-12h30 - Table ronde : regards croisés

Présidée par **Ana Zelcevic-Duhamel** et composée de **Sarah Guettaï**, **Achour Bensaada**, **Dr Stephanie Vandentorren**, **Ana Zelcevic-Duhamel** & **Perrine Fromentin**, chargée de mission santé-vulnérabilités, défenseur des droits

12h30 - 14h - Pause déjeuner

LES REALITES DES PUBLICS EN SITUATION DE VULNERABILITE

Présidente de séance : Lydia Morlet-Haidara
Directrice de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR_S 1145

14h-14h30

■ **L'accès aux soins des personnes en situation de conduites addictives : l'exemple des salles de consommation**

Dr Elisabeth Avril

Directrice de l'Association Gaïa Paris

Dr Sylvia Nguyen

Responsable du département personnes en difficultés spécifiques de la délégation départementale de Paris de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS IDF)

14h30-15h

■ **La santé mentale des personnes placées sous main de justice**

Ava Thirault

Référente santé des personnes placées sous-main de justice à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS IDF)

Dr Daniel Pinede

Psychiatre à la Direction de la santé publique de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS IDF)

15h-15h15 ■ Questions du public

15h15 - 15h30 ■ Pause

15h30-16h

■ **La santé mentale des personnes sans domicile fixe**

Dr Gaétan Langlard

Docteur en psychologie – Psychologue clinicien au Centre hospitalier du Rouvray

16h-16h30

■ **La santé mentale des personnes migrantes**

Dr Andréa Tortelli

Docteur en psychiatrie, responsable du pôle Consultation d'Accompagnement Psychiatrique et Social pour migrants en Île-de-France (CAPSYS) du Groupe Hospitalier Universitaire Paris psychiatrie & neurosciences (GHU PPN)

16h30-17h

■ **La santé mentale des travailleurs·euses du sexe**

Un représentant du syndicat du travail sexuel (STRASS)

17h-17h15 ■ Questions du public

17h15-17h30 ■ Conclusion

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire
 Cliquez ici pour vous inscrire

CONTACT

Institut Droit et Santé
ids.deg@u-paris.fr